



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 10 / 04 / 2026 à 03:21

Date de publication : lundi 12 janvier 2026 à 02:21

Type : Fusion

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

GRANULATS ET BETON DU VAL DE ROUANNE

SAS au capital de 11 000 euros

Siège social : 283 route de Barsac 26340 AUREL

505 212 704 RCS ROMANS SUR ISERE

AVIS DE DISSOLUTION

La société GRANULATS ET BETON DU VAL DE ROUANNE a établi par acte sous signature privée en date du 24/10/2025 un projet de fusion avec la société DIOIS GRAVIER, société absorbante, SAS au capital de 355 000 euros, dont le siège social est sis Les Satayas, Aix en Diois 26150 SOLAURE EN DIOIS, immatriculée au RCS de ROMANS sous le numéro 330 147 182. Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 30/10/2025 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 31/12/2025. En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société FIGUIERE CARRIERE BETON TRAVAUX PUBLICS, étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social des sociétés GRANULATS ET BETON DU VAL DE ROUANNE et DIOIS GRAVIER depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de ROMANS, la société GRANULATS ET BETON DU VAL DE ROUANNE s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.

Pour avis

Le Président

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/a62c5347-0772-485f-b454-eca4960b5fe8-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex